

Section de l'ALLIER

CFP de Moulins
14 rue Aristide Briand
03405 Yzeure cedex
Tél : 04 70 48 47 24
Portable : 06 25 82 73 82

*La force de tous
les agents de la DGFIP*

Mèl : solidairesfinancespubliques.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr

Yzeure, jeudi 21 mars 2019,

Compte-rendu de l'action du 21 mars 2019.

Ce matin, à l'appel des 4 organisations syndicales du département, une délégation d'agents a interpellé le directeur à l'occasion de la réunion du CHSCT dont il est le président.

Une cinquantaine d'agents, d'Yzeure, de Montluçon et de la direction se sont joints aux représentants des OS pour poser une seule question au directeur :

Que restera-t-il de la DDFIP de l'Allier en 2022 ?

Pour mémoire lors du CTL du 6 février, le directeur, interrogé par les élus sur l'état des réflexions menées sur l'avenir des services de la DGFIP dans l'Allier.

Il avait alors botté en touche, précisant que les décisions étaient remises à l'après-grand débat national, lâchant juste qu'il resterait 3 SIP et 1 seul SIE.

Entre-temps, d'autres directeurs ont dévoilé ce qui attend les agents de leur département. Suppressions massives d'emplois, fermetures massives de trésoreries, regroupements de services... Ces annonces, officialisées par certains de ses confrères laisse à penser qu'une fois de plus la direction locale nous a menti ! Pourquoi serait-il moins bien informé que les autres AGFiP ?

Ce matin, au regard des nouvelles annonces et des nouvelles informations venant d'autres départements (Vendée, Somme, Manche, Haute Vienne), nous avons donc tenu à réinterroger notre direction.

Le directeur a nuancé son propos en précisant qu'il ne pouvait pas dire ce qui va se passer, mais plutôt ce qui ne va pas se passer...

- Les propositions qui devaient être faites à la DG sont toujours suspendues pour cause de grand débat national.
- Les 3 « gros » Centres des Finances Publiques sont les points forts du département. Ces points d'ancrage sont pérennes pour longtemps et seront les points d'appui de l'organisation.

D'ailleurs la DG souhaite axer les réorganisations sur les villes moyennes et, par chance, nous avons 3 villes moyennes dans l'Allier !

Le fait est pourtant que dans les écrits du ministre Darmanin, de son secrétaire d'état Dussopt et de la Direction Générale une ville moyenne a plus de 100 000 habitants, ce qui est loin d'être le cas chez nous... (pas de réponse à cet argument).

Nous avons également fait observer qu'au moment de la fusion, le directeur d'alors, reprenant là aussi l'argument choc de la DG, avait juré la main sur le cœur que le maillage territorial était la force de notre administration et serait au cœur des réorganisations afin « d'offrir » le guichet fiscal unique aux usagers. Combien de postes fermés depuis ?

- Aucun projet de régionalisation n'est envisagé à l'heure actuelle.

➤ **Les SIP :**

resteront en place mais pourraient récupérer d'autres missions. Lesquelles ? Comment ? Avec quels moyens ? **Aux dépens de quel service ?** : la réflexion est en cours.

➤ **Les Trésoreries Hospitalières :**

En Février, pas de projet de regroupement selon le périmètre des groupements hospitaliers GHT mais pourquoi pas une seule trésorerie hospitalière départementale.

Aujourd'hui : rien n'est arrêté puisque cette réorganisation est liée à celle de l'ARS (projet de régionalisation au mieux à Clermont-Fd ?) ...

➤ **Les SIE :**

Le 6 février, le directeur nous a dit qu'il n'en resterait qu'un pour le département

Aujourd'hui il affirme que ce n'est pas sûr. Nous ne pouvons qu'en conclure qu'il ne souhaite pas donner d'informations.

➤ **Les Trésoreries en SPL :**

La création de services de back et front office ne fait aucun doute mais toujours aucune info sur les implantations, les modalités de travail, la répartition des missions, les emplois...

➤ **Le projet de départementalisation des SPF :**

Hier : annonce par la DG de la suspension, pour cause essentiellement technique, de tous les travaux allant dans ce sens.

Pour mémoire dans l'Allier : le SPFE étant créé depuis le 1^{er} septembre 2018, le projet de départementalisation était bien avancé (SPF départemental de Moulins et antennes sur Montluçon et Cusset).

Tout est donc stoppé et de là à penser que l'échelon départemental pourrait devenir régional...

- **Sur le sort des trésoreries ?** Pas de réponse
- **Sur la mise en place d'agences comptables ?** Pas de réponse
- **Sur le sort des services de contrôle ?** Pas de réponse.
- **Sur le volume des suppressions d'emploi 2020 – 2022 ?** Pas de réponse (alors que les directions devaient disposer des chiffres depuis décembre 2018...)

Pourtant :

- **Sur les trésoreries et le fameux maillage territorial :**

L'Association des Comptables Publics a fait part de ses craintes et a dénoncé les campagnes massives de fermetures qui s'annoncent. Cet organisme aurait-il des informations dont les AGFiP ne disposeraient pas ?

- **Sur les suppressions d'emplois, il suffit de sortir sa calculette.**

50 000 emplois dans la Fonction Publique d'État à supprimer dans les 3 ans + pas/peu de suppressions dans d'autres services publics (déjà exsangues) = grande probabilité que les suppressions soient une fois de plus massivement supportées par la DGFIP.

En faisant un simple ratio par rapport aux suppressions des années précédentes, on obtient, pour le département de l'Allier, **près de 30 suppressions par an sur les 3 ans à venir**, chiffre que le directeur trouve très surestimé, nous espérons qu'il a raison !! mais rendez-vous en décembre lors du Comité Technique de Réseau.

- **Sur la pérennité des SIP.**

Aujourd'hui les 3 SIP comptent 90 emplois. Avec les départs en retraites et les suppressions d'emplois, qui seront nombreux dans les 3 ans à venir, le seuil fatidique des 50 emplois sera très vite atteint, ce qui permettra de justifier un regroupement en un lieu unique.

Le directeur tient le pari que les 3 SIP existeront toujours dans ce laps de temps. Mais comme lui ne sera probablement plus là pour le constater, quel risque prend-t-il à le dire???

En outre, les dernières annonces du ministre sur la disparition des déclarations de revenus (déclaration tacite) ne font que renforcer nos craintes.

plus de déclaration = fin du système déclaratif = fin des SIP : l'équation est pourtant simple !

- **Sur les services de contrôle :**

Là aussi une équation simple : PAS + loi ESSOC = fin du contrôle fiscal.

Aujourd'hui, il apparaît clairement que la direction locale ne souhaite pas communiquer honnêtement sur les sujets qui vont impacter lourdement de la vie de ses agents.

Si vous voulez être acteurs et maîtres de votre avenir, et pas seulement subir,

Si vous en avez assez des non-dits, des contre-vérités et des promesses qui n'engagent que ceux qui les croient.

Toutes et tous en grève le 28 mars

